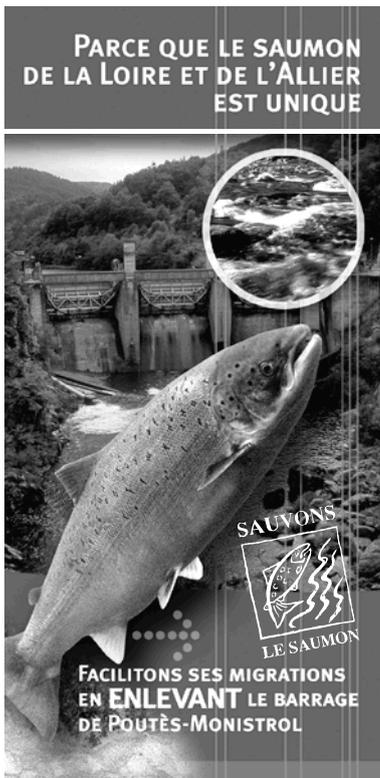


Campagne pour l'effacement du barrage EDF de Poutès-Monistrol, sur l'Allier.



Bulletin d'infos n° 28
août 2008

**GRENELLE ET POUTÈS :
VERS UNE LOI FAVORABLE AU
GRAND SAUMON DE LOIRE**



Destinataires : Fédération du Saumon Atlantique, Union Nationale des Pêcheurs, FNE, APS, Fédérations de Pêche de Lozère, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche, Loir et Cher, AAPPMA de Langeac, AIDS, Anper TOS, AIIPPLB, Les Amis de la Terre, Liaison Eau 2000, SOS Loire Vivante, AADPPMFEDLB, Frane, Agir pour l'environnement, LPO Auvergne, LPO Haute-Loire, Nature Haute-Loire, LOGRAMI, CMSA, Club des Pêcheurs Sportifs Forez Velay, FFPLM, Les Naturalistes Orléanais, Greenpeace. Fondation Nature et Découvertes, Patagonia, Lafuma, NASF

Grenelle et Poutès : vers une loi favorable au grand saumon de Loire.

9 mois déjà depuis que l'ouvrage de Poutès tourne sous la procédure des délais glissants, ainsi que ceux de Vézins et La Roche qui Boit. Le temps d'une gestation ? On sait que les échanges entre EDF et le groupe d'ONG pour trouver une issue commune sont interrompus : EDF n'a pas voulu « accepter le préalable » de l'effacement de Poutès. L'entreprise, qui impose sans sourciller ses ouvrages et leur gestion sur toutes les rivières de France, ne peut accepter, et par habitude et parce qu'elle veut conserver la rente de Poutès, que des ONG honorables soient fermes dans leurs exigences et leur travail de conservation de la biodiversité. EDF continue de dire que les problèmes sont ailleurs, demande 10 ans de plus pour conduire de nouvelles expérimentations, veut gagner encore du temps, serait prise au dépourvu...

Les ONG ont pourtant préparé l'entreprise depuis 1991 à l'idée de l'effacement, avec la première action d'occupation de l'usine de Monistrol, qui avait débouché sur une augmentation du débit réservé au pied de l'ouvrage. Il y a eu ensuite la suppression des ouvrages de Maisons-Rouges et St Etienne du Vigan, avec leurs conséquences tellement positives sur le milieu, puis le lancement de la campagne dès 2002. L'obstruction d'EDF, qui refuse de payer sa quote-part pour le fonctionnement du Conservatoire National du Saumon Sauvage en 2008 si elle n'obtient pas le renouvellement de l'ouvrage,

peut laisser songeur. Sommes nous face à une entreprise digne d'une démocratie éclairée et participative du XIX^{ème} siècle, ou face à une sorte de conglomérat qui cachera son nom, prêt à tout pour ne rien changer ? Rappelons les faits, juste les faits. D'un côté EDF, qui gère un parc de 58 réacteurs nucléaires, avec bientôt deux EPR, et 500 barrages dont 250 grands. De l'autre, des citoyens qui défendent les derniers saumons sauvages de la Loire et de la Sélune, dont les populations sont dans un état critique. Et notre demande d'effacer Poutès, située au cœur des meilleurs habitats de la souche serait excessive ? Rappelons, comme le dit Gilbert Cochet, que le saumon de l'Allier est celui de tous les records, avec ses 1000 km de migration en eau douce et sa reproduction à 1000 mètres d'altitude, C'est cela, qui a de la valeur, aujourd'hui. C'est cela qui devra toucher le cœur de nos parlementaires cet automne.

Un doublement du parc hydroélectrique dans les années à venir ?

Jacques Pulou, du réseau Eau de FNE, signe un intéressant article dans la dernière Lettre Eau de FNE. Dans « Potentiel hydroélectrique, sous réserve d'inventaire », l'auteur montre le glissement en cours dans certaines structures proches des exploitants de barrages qui veulent faire croire que le potentiel exploitable serait un quasi doublement des installations, alors que la « pensée officielle » du rapport Charpin-Dessus-Pelat de 2000 avait conclu à une quasi saturation. Utilisant sans nuances l'obligation de la France d'atteindre 21 % d'EnR en 2020, obligation de résultat qu'appuient les ONG, oubliant complètement les engagements d'économies d'énergie, (négawatts, Facteur 4), tordant certaines propositions intéressantes du Rapport Dambrine de 2006, le document proposé à la consultation du public dans le cadre de la mise en œuvre de la DCE, inventant la notion absconse de « potentiel résiduel », ces auteurs, souvent des bureaux d'études qui ont l'habitude de travailler pour les hydroélectriciens proposent des dizaines de projets tous plus irréalisables les uns que les autres... qui seront « sacrifiés » sur

Les nouvelles :

1. Grenelle et Poutès : vers une loi favorable au grand saumon de Loire.
2. Un doublement du parc hydroélectrique dans les années à venir ?
3. 7 millions d'euros pour reconstruire le barrage des Plats, dans la Loire ?
4. Alstom améliore les turbines sur le barrage géant de Shasta, aux USA.
5. Seine Normandie : un manuel de restauration des cours d'eau qui tombe à pic.

Campagne soutenue par :





l'autel de l'écologie, pour permettre de construire ceux qui sont réellement lucratifs. Restons vigilants, et créons ce réseau de Rivières Sauvages de France dont notre pays a besoin !

Réseau Eau FNE Lettre eau n° 43 - www.fne.asso.fr

7 millions d'euros pour reconstruire le barrage des Plats, dans la Loire ?

Le barrage des Plats, sur la Semène, appartient à la ville de Firminy. Une vidange hâtive et calamiteuse a eu lieu en septembre 2005 : mis en service en 1957 ce barrage n'avait jamais été vidé, par une succession de dérogations. En 2006, le préfet de la Loire a décidé, devant les risques pour la sécurité de la population, le percement du mur par un pertuis de 9 m². Le Collectif Loire Amont Vivante, qui regroupe trente associations demande qu'il ne soit pas reconstruit, car il existe des alternatives durables pour l'approvisionnement en eau potable des villes, à l'abri de toute pénurie grâce au grand barrage de Lavalette. L'abandon de l'ouvrage permettrait ainsi de restaurer les habitats de la Semène pour constituer un de ces « réservoirs biologiques » que demande la nouvelle loi sur l'eau. Nathalie Kociusko Morizet a expliqué au Parlement en 2007 qu'« on pourrait donc envisager de faire l'économie de la réhabilitation du barrage des Plats et redonner à la rivière Semène la qualité écologique qu'elle avait avant la construction de ce barrage, ce qui contribuerait à atteindre les objectifs de la directive-cadre sur l'eau. On saura dans les mois qui viennent si la mise en sécurité et la réhabilitation du barrage de La valette rendent cette solution possible, et je vous propose de faire le point à l'issue de cette séquence. ». Nous approuvons : le département de la Loire est celui qui compte le plus de grands barrages en France. Rens. Antoine Lardon Tél. 04 71 66 29 23.

Alstom améliore les turbines sur le barrage géant de Shasta, aux USA.

Pour maintenir, voir augmenter la production hydro-électrique, sachant que les pays industrialisés sont dans la contrainte d'enlever des barrages négatifs pour restaurer les rivières tout en maintenant le potentiel d'électricité renouvelable, il y a une solution qui n'est pas encore assez mise en avant, celle de l'optimisation du fonctionnement des barrages existants, en améliorant le rendement des turbines, des générateurs. Ainsi, le Québec a-t-il fait une étude qui montre que, sur des barrages existants, il est possible d'améliorer le rendement global de 30 %, simplement en modernisant les générateurs. (...). En France, l'entreprise Alstom est en train d'installer sur le barrage de Shasta, un barrage mammoth sur la rivière Sacramento dans l'Ouest des Etats-Unis, construit dans les années 40, 5 nouvelles turbines Francis de 144 MW (vous avez bien lu) pour le « US Bureau of Reclamation » qui vont permettre de gagner 25 / 30 %. En juillet 2007, EDF avait proposé aux ONG de réfléchir à un travail similaire autour du

suréquipement / modernation d'ouvrages sur le bassin de la Loire. On attend toujours. On prend son temps, à EDF, pour changer : le problème, c'est que le saumon n'a plus vraiment le temps. Ni nous de patience. Shasta Powerplant Refurbishment / Alstom Power Hydro Turbines Grenoble Tél. 04 76 39 30 00

Seine-Normandie : un manuel de restauration de cours d'eau qui tombe à pic.

L'agence de l'Eau Seine Normandie vient d'éditer un « Manuel de restauration hydromorphologique des cours d'eau », mis en forme par Biotec (Philippe Adam, Nicolas Deblais) et Jean-René Malavoi, ingénieur conseil que le WWF connaît bien. Des textes clairs, beaucoup de cartes, d'illustrations démontrant une richesse d'approches, de moyens pour restaurer le capital aquatique français. Reméandrage, suppression de digues, diversification des berges, reconnections d'annexes hydrauliques, arasements, dérasements de seuils, les chantiers sont très variés. La remise à l'air libre de 200 mètres de la Bièvre à Fresnes, dans les Yvelines, est une belle réussite. L'arasement de Kernansquillec, sur le Léguer, est abordé. Celui de seuils effacés sur la Corrèze, (pourtant équipés d'une passe à poissons) et sur l'Orne sont également intéressants.

Rens. AdE Seine Normandie Direction de l'Eau et des Milieux Aquatiques 92 027 Nanterre Cédex
Tél. 01 41 20 16 00 - www.eau-seine-normandie.fr

Poutès dans la presse.

Un article sur le saumon et Poutès est paru dans le Chasseur Français, un autre dans Terre Sauvage, un article également dans Massif Central Magazine. La télévision sud-coréenne a filmé Poutès et fait des interviews durant l'été. A signaler aussi un dossier de présentation du travail du CNSS dans la revue Saumon de la Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique, à commander au WWF ou au CNSS.

Calendrier.

- **15 avril –15 octobre** : Consultation nationale sur l'eau. Donnez votre avis. www.prenons-soin-de-leau.fr
- **21 septembre** : Paris, AIDSA, « Henry IV prend la mouche pour la défense des rivières » Rens. AIDSA
- **9-11 octobre** : Tours, Salon Prévirisq, EPLoire
Tél. 02 38 64 32 85 - sylvie.asselin@eptb-loire.fr
- **14-15 octobre** : Journées nationales d'échanges techniques sur les milieux aquatiques Périgieux

Coordination éditoriale : Martin Arnould,
Chargé de programme « Rivières Vivantes »
Tél : 04 77 21 58 24 - marnould@wwf.fr
Editeur : WWF - 1, Carrefour de Longchamp 75016 PARIS
Tél : 01 55 25 84 84 - www.wwf.fr

**Rien ne se fera sans vous,
et la campagne coûte cher.
Merci de contribuer.**